

**ARRÊTÉ PORTANT  
COMPOSITION D'UN JURY**

**LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE**

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles D.635-1 et suivants ;
- Vu** le code de la santé publique ;
- Vu** l'arrêté du 11 mars 2013 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme ;
- Vu** l'arrêté du 19 juillet 2011 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ;
- Vu** l'arrêté du 20 juillet 2022 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université.

**ARRÊTE**

Article 1 : Il est créé un jury chargé des délibérations des examens de fin du premier et du second semestre (première session), de chaque année de formation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques et du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques, pour l'année universitaire 2022-2023.

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur le professeur **Marc DOMMERGUES**.

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

- **M. Marc DOMMERGUES**, PU-PH ;
- **Mme Michèle RIVIERE**, sage-femme, Directrice de l'Ecole de sage-femme ou son représentant ;
- **Mme Laurence FOIX L'HÉLIAS**, PU-PH ;
- **Mme Priscille SAUVEGRAIN**, MCU, sage-femme ;
- **Mme Nathalie COQUELIN**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Véronique CHAPLET**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Amélie CHATELAIN**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Myriam FLEURY**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Sylvie NICOLAI**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Laëtitia TOMCZYK**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Isabelle VOGEL-LEDAIN**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Mehrnoosh YAZDANBAKSH**, sage-femme, enseignante ;
- **Mme Laurence PLOQUIN**, sage-femme, enseignante.

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 novembre 2022.



**Pr Bruno RIOU**

Doyen de la faculté de médecine  
Sorbonne Université